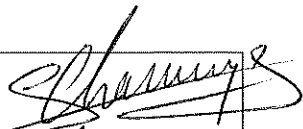
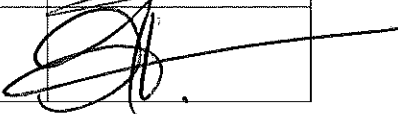


CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JUIN 2026

Délibérations prises du numéro 26 à 34

Maire	CHARRUYER Sébastien	
Secrétaire de séance	Magali PEZOUS	

LISTE RÉCAPITULATIVE

Séance du 05 juin 2026

DATE	NUMERO	OBJET	APPROBATION	PAGE
05/06/2026	DE_026_2026	Elections sénatoriales : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants	A L'UNANIMITE	1
05/06/2026	DE_027_2026	Désignation des membres des commissions municipales : (Commission d'appel d'offre)	A L'UNANIMITE	2
05/06/2026	DE_028_2026	Validation des travaux de voirie 2026	A L'UNANIMITE	3
05/06/2026	DE_029_2026	Validation de l'entreprise pour les travaux de curage fossé et reprise de talus éboulés sur les routes et chemins communaux	A L'UNANIMITE	4
05/06/2026	DE_030_2026	Validation de l'entreprise pour le jardin du souvenir à Sainte Sigolène	A L'UNANIMITE	5
05/06/2026	DE_031_2026	Validation de l'entreprise pour la mise en place d'un agenda partagé et un stockage de données du secrétariat	A L'UNANIMITE	6
05/06/2026	DE_032_2026	Validation du géomètre pour la délimitation de l'emprise nécessaire à l'aménagement du carrefour de la route de Napagèse	A L'UNANIMITE	7
05/06/2026	DE_033_2026	Validation de l'achat des parcelles de M. et Mme Couturier afin de pérenniser le chemin de randonnée et préserver la zone humide et valider la demande de subvention à l'agence de l'eau et au département.	A L'UNANIMITE	8
05/06/2026	DE_034_2026	Adhésion au groupement de commandes pour la participation à la protection sociale complémentaire (2027-2032) LOT n° 1 MUTUELLE SANTE LOT n° 2 PREVOYANCE	A L'UNANIMITE	9

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice : 15	<i>cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER</i>
Présents : 12	Présents : Sébastien CHARRUYER, , Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL
Votants: 13	
Pour: 0	Représentés: Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT
Contre: 0	Excusés: Jean-Benoît LEPERS
Abstentions: 0	Absents: Jésus ARCA, Didier VALAX
	Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Elections sénatoriales : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants - DE_026_2026

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le 5 juin 2026 à 19 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Vu la circulaire NOR INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M.M BOIZIOT Laurent, JOUGLA Didier Mmes VABRE Nancy ,Mme ASTOUL Alice La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués et des suppléants

La liste déposée et enregistrée : 1 liste CHARRUYER

La liste est composée par M. CHARRUYER Sébastien, Mme PEZOUS Magali, M. VALAX Didier, (3 Délégués) Mme MARROCANO Anne, M. BOIZIOT Laurent, Mme ASTOUL Alice (3 suppléants)

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 081-218102028-20260605-DE_026_2026-DE



(12 conseillers municipaux présents et représentés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée)

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12

Monsieur le maire proclame les résultats définitifs :

Liste CHARRUYER : M. CHARRUYER Sébastien, Mme PEZOUS Magali, M. VALAX Didier, (3 Délégués) Mme MARROCANO Anne, M. BOIZIOT Laurent, Mme ASTOUL Alice (3 suppléants)

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 08 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 08 / 06 / 2026 .

Commune de Parisot

Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

*cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER***Membres en exercice :**
15**Présents : 12****Votants: 13****Pour: 13****Contre: 0****Abstentions: 0****Présents :** Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL**Représentés:** Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT**Excusés:** Jean-Benoît LEPERS**Absents:** Jésus ARCA**Secrétaire de séance:** Magali PEZOUS

Objet: Désignation des membres des commissions municipales : (Commission d'appel d'offre) - DE_027_2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de DE_023_2026 approuvée le 28/04/2026

Monsieur le Maire informe le Conseil des compléments sont à apporter en séance, il propose les modifications demandées et en particulier celles de la CAO (Commissions d'appel d'offre)

·Commissions

Commissions	Caractéristiques	Elus	Missions
Ecole, périscolaire, petite enfance, jeunes et Ados (sous-commission CIJ)	6 à 8 membres du CM (ouverte à des non élus) Réunions en conseil de classe Réunions à l'agglo	Pezous Magali Danjau Isadora Marrocano Anne Arca Jésus Astoul Alice Vincq Agathe	Ecole, restauration et périscolaire lien avec l'agglo Conseil intermunicipal des jeunes

		Ginestet Arthur De Montleau Marie-Claire Devienne Anne-Sophie	
Travaux, Voirie, fossés, bâtiments, aires de jeux et espaces publics (sous-commission cimetière)	6 à 8 membres du CM (ouverte à des non élus)	Valax Didier Lepers Jean-Benoît Boiziot Laurent Lemonnier Fabrice Jougla Didier Plazolles Frédéric Arca Jésus Pezous Magali Ginestet Arthur Barrieu Bernard Massoutier Didier Barthe Mathieu Mereau Philippe Néel Pascal	Aménagements d'espaces publics Equipements publics et cimetière (accessibilité) Assainissement eaux usées et pluvial Travaux sur la voirie communale
Communication, associations, Festivités et culture (sous-commission Petit journal) (Sous - commission histoire)	6 à 8 membres du CM (ouverte à des non élus)	Marrocano Anne Valax Didier Astrié Céline Pezous Magali Jougla Didier Vabre Nancy Vincq Agathe	Petit journal Site internet, Newsletter, panneau d'affichage, Facebook application mobile Médiathèque Subvention aux associations

		Ginestet Arthur De Montleau Marie-Claire Mauriès Laurent Valès Pierre-Alain Lepeillet Catherine Schaad Daniel	
Action sociale	4 à 6 membres du CM (ouverte à des non élus) Réunion en fonction des demandes (1 à 3 par an)	Pezous Magali Astrié Celine Danjau Isadora Valax Didier Astoul Alice Marrocano Anne Jougla Didier De Montleau Marie-Claire Mereau Philippe Nowicki Sandra Bresson Catherine	Aides sociales, attribution des logements communaux
Finances /p>	6 à 8 membres du CM 3 réunions minimum par an	Boiziot Laurent Valax Didier Lemonnier Fabrice Plazolles Frédéric Pezous Magali Vabre Nancy	Compte Financier Unique Préparation du Budget Plan pluriannuel d'investissement Proposition des taux TH, TFB et TFNB
<u>Commission Aménagement</u>	6 à 8 membres du CM	Charruyer Sébastien	Déchets Haies et fleurissement

biodiversité et cadre de vie	Minimum 3 réunions par an Certainement plus avec le PLUI à venir (ouverte à des non élus)	Astrié Céline Boiziot Laurent Lepers Jean- Benoit Valax Didier Arca Jesus Dargent Mélanie... Vabre Nancy Plazolles Frédéric. Jougla Didier Ginestet Arthur	Dé... et cyclables, TAD. PLUi, Plan climat air Energie, Schéma de cohérence territorial, Programme Local de l'Habitat, Plan de mobilité rural Défense incendie et Plan communale de Sauvegarde Acquisition foncière et immobilière Avis sur les autorisations d'urbanisme Chemin de rando
Commission ressources humaines	4 à 6 membres du CM	Pezous Magali Boiziot Laurent Astoul Alice	Entretiens individuels Recrutements contrats Régime indemnitaire
Commission communale des impôts directs	Nouvelle obligation : C'est le directeur des services fiscaux qui doit choisir les membres dans une liste de 24 membres Composés de 2 personnes hors commune	Charruyer Sébastien Valax Didier Arca Jésus Boiziot Laurent Pezous magali Plazolles Frédéric Lemonnier Fabrice Julien Jean Michel Camalet Alain Mereau Philippe Vigroux Ghislain	Actualisation des valeurs locatives suite aux autorisations d'urbanisme

		Massoutier Didier Vabre Françoise Astrié Céline Astoul Alice Vabre Nancy Marrocano Anne Danjau Isadora Dargent Mélanie Lepers Benoit Jougla Didier Vincq Agathe Ginestet Arthur Neel Pascal Nouvellon Michel	
Commission contrôle des élections	5 élus autre que le Maire, 1 représentant du Tribunal de Grande Instance et de la Préfecture non élus (ouverte à des non élus)	Boiziot Laurent Valax Didier Jougla Didier, Dargent Mélanie, Françoise Vabre Philippe Mereau	Actualisation des listes électorales (Inscriptions et radiations)
Commission d'appel d'offre	4 à 6 membres du CM	Titulaires : Valax Didier Lemonnier Fabrice Lepers Jean- Benoît Suppléants:	Validation des critères de notation pour la consultation Analyse et validation des offres

		Boiziot Laurent Arca Jesus Jougla Didier	
Commission espace Saint Jacques (ouverte à des non élus)	6 à 8 membres du CM	Charruyer Sébastien Valax Didier Lepers Jean Benoit Danjau Isadora Vabre Nancy Marrocano Anne Pezous Magali Vincq Agathe Nouvellon Michèle Néel Pascal Bourrely Jean Pierre Lepeillet Catherine Maurières Laurent	Réflexion sur le projet d'espace Saint Jacques parc Yvette Maurel
Commission épicerie et activités économiques	6 à 8 membres du CM 6 à 8 membres du CM	Boiziot Laurent Danjau Isadora, Astrié Celine, Vabre Nancy Dargent Mélanie Pezous Magali	Actualisation de l'inventaire des activités économiques Suivi de l'épicerie multiservices

--	--	--	--

Monsieur le Maire propose au Conseil de constituer des commissions municipales et extra-municipales suivantes :

↳ Commission finances :

BOIZIOT Laurent (Président), VALAX Didier, LEMONNIER Fabrice, PLAZOLLES Frédéric, PEZOUS Magali, VABRE Nancy

↳ Commission RH :

PEZOUS Magali (Présidente), BOIZIOT Laurent, ASTOUL Alice

↳ Commission travaux, voirie et équipements :

VALAX Didier (Président), LEPERS Jean-Benoît, BOIZIOT Laurent, LEMONNIER Fabrice, ARCA Jésus, JOUGLA Didier, PLAZOLLES Frédéric, Pezous Magali

Proposition non élus : BARRIEU Bernard, MASSOUTIER Didier, BARTHE Mathieu, GINESTET Arthur, MEREAU Philippe, NEEL Pascal

↳ Commission communale des impôts directs : article L1650 du Code Général des Impôts, elle est constituée du maire, président et de 6 commissaires dont un doit être domicilié hors commune, ainsi que les suppléants. Sur proposition du conseil municipal, ils sont désignés par le directeur des services fiscaux.

CHARRUYER Sébastien (Président), VALAX Didier, BOIZIOT Laurent , ARCA Jésus , PEZOUS Magali, PLAZOLLES Frédéric, LEMONNIER Fabrice, ASTRIE Céline, ASTOUL Alice, VABRE Nancy, MARROCANO Anne, DANJAU Isadora, DARGENT Mélanie,

LEPERS Jean-Benoît, JOUGLA Didier

Proposition non élus (proposition à faire valider/Etat) : VABRE Françoise, VIGROUX Gislain, JULIEN Jean Michel, BARRIEU Bernard, MASSOUTIER Didier, VINCQ Agathe, GINESTET Arthur, CAMALET Alain, NEEL Pascal, NOUVELLON Michèle

↳ Commission élection +délégué Préfet et président du Tribunal de Grande Instance (7 membres) proposition représentant du Conseil municipal...., représentants Préfet et Tribunal de Grande Instance :

BOIZIOT Laurent (Président), VALAX Didier, JOUGLA Didier, DARGENT Mélanie

Proposition non élus : VABRE Françoise, MEREAU Philippe

↳ Commission communication, associations et culture :

MARROCANO Anne (Présidente), VALAX Didier, ASTRIE Céline, PEZOUS Magali, JOUGLA Didier, VABRE Nancy

Proposition non élus : De MONTLEAU M-Claire, VINCQ Agathe, GINESTET Arthur, MAURIES Laurent, VALES Pierre-Alain, LEPEILLET Catherine, SCHAAD Alain.

↳ Commission d'appel d'offres

Titulaires : VALAX Didier , LEMONNIER Fabrice, LEPERS Jean-Benoît ,

Suppléants : BOIZIOT Laurent, ARCA Jesus, JOUGLA Didier

↳ Commission école et petite enfance Jeunes et ados :

PEZOUS Magali (Présidente), DANJAU Isadora, MARROCANO Anne, ARCA Jésus , ASTOUL Alice

Proposition non élus: De MONTLEAU M-Claire , VINCQ Agathe, GINESTET Arthur, DEVIENNE Anne-Sophie

↳ Commission aménagement, urbanisme biodiversité et cadre de vie :

CHARRUYER Sébastien (Président), ASTRIÉ Céline, BOIZIOT Laurent, VALAX Didier ,
ARCA Jesus, DARGENT Mélanie, VABRE Nancy, PLAZOLLES Frédéric, JOUGLA
Didier, LEPERS Jean-Benoît

Proposition non élus : GINESTET Arthur

↳ Commission espace Saint Jacques :

VALAX Didier (Président), LEPERS Jean Benoît, DANJAU Isadora, VABRE Nancy,
MARROCANO Anne, PEZOUS Magali

Proposition non élus : BOURRELY Jean-Pierre, MAURIES Laurent, NOUVELLON
Michèle, NEEL Pascal, LEPEILLET Catherine, VINCQ Agathe

↳ Commission épicerie et activités économiques :

BOIZIOT Laurent, (Président), DANJAU Isadora, ASTRIE Celine, VABRE Nancy,
DARGENT Mélanie, PEZOUS Magali

↳ Commission d'action sociale :

PEZOUS Magali (Présidente), ASTRIE Celine, DANJAU Isadora, VALAX Didier.
ASTOUL Alice, MARROCANO Anne, JOUGLA Didier

Proposition non élus : De MONTLEAU M-Claire, MEREAU Philippe, NOWICKI Sandra,
BRESSION Catherine

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **RETIRE** la délibération DE_023_2026

- **APPROUVE** la composition des commissions municipales et extramunicipales telles
que présentées,

- **DIT** que les commissions pourront constituer des groupes de travail sur des thèmes
spécifiques à des personnes intéressées non élues,

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS





Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

S²LOW

ID : 081-218102028-20260605-DE_027_2026-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026.

Commune de Parisot

Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Membres en exercice :

15

Présents : 12

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Représentés: Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT

Excusés: Jean-Benoît LEPERS

Absents: Jésus ARCA

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Validation des travaux de voirie 2026 - DE_028_2026

Monsieur le Maire informe que la commission travaux s'est réunie le 3 juin 2026.

Après avis de la commission d'aménagement et de travaux, Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer le programme de travaux de voirie suivant :

budget	secteur	lieux	estimation	retenu 2026	observations	communaux ttc
			montant ttc	montant ttc		
investissement	1	maizous	9713,28	9713,28		
investissement	2	calmettes	9667,2	9667,2		
investissement	3	calmettes	23007,86		2027	
investissement	4	loupjac	13536,67	13536,67		
investissement	5	nacayre	4939,3	4939,3		
investissement	6	violan	4982,04	4982,04	3100 € si 20 m	
investissement	7	pradelle		10344,1		
investissement	8	minique	10761,74		2027	
investissement	9	gratelause	10998,43		2027	
investissement	10	pradelle	36304,22		2027	
investissement	11	purge Ste sigolene		1100,5		
fonctionnement	pata	VC11 puis VC04 et VC03		7620,6	2026	
fonctionnement	pata	Le Bousquet, rue Piboul et imp Bounal			2026	3810,3
total			123910,74	54283,09		3810,3
travaux réalisé 2025				12721		
travaux comptabilisé 2026				67004,09		

- 2 jour de point à temps en fonctionnement (travaux sur voirie intercommunale) pour un montant total de 7620.6 € TTC,

- 1 jour de point à temps en fonctionnement (travaux sur voirie communale) pour un montant total de 3810.3 € TTC,

Nous avons prévu 70 000€ en investissement pour les AC voirie sur le budget 2026.

Montant total des travaux de voirie prévus 67004.69 € TTC en investissement en incluant le chemin de la Brogne qui a été réalisé en fin d'année 2025 et facturé en 2026.

Monsieur le Maire rappelle que ce programme concerne des voiries d'intérêt communautaire et qui correspond à l'enveloppe de voirie validée auprès de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Cette enveloppe s'élève à 50800 € en investissement et 9680 € en fonctionnement déduction faite du FAVIL et de la TVA récupérable.

Le montant des travaux au global s'élève à 78434.99 € TTC

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE le programme des travaux 2026 tel que présenté.

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice : 15 *cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER*

Présents : 12 **Présents :** Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 13

Pour: 13 **Représentés:** Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT

Contre: 0 **Excusés:** Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0 **Absents:** Jésus ARCA

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Validation de l'entreprise pour les travaux de curage fossé et reprise de talus éboulés sur les routes et chemins communaux - DE_029_2026

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commission travaux s'est réunie le 3 juin 2026.

Monsieur le Maire informe également le Conseil que des travaux de curage de fossés et de reprise de talus éboulés sont à prévoir sur les routes et chemins communaux suivants :

Zone 1 Route de la plaine

Curage fossé avec pelle à roue et évacuation 385 ml

Zone 2 Peyras

Curage fossé avec pelle à roue et évacuation 130 ml

Zone 3 Route de Mourens

Partie 1 : Curage fossé avec pelle à roue et évacuation 50 ml

Reprise talus avec évacuation déblais 10 ml

Partie 2 : Curage fossé avec pelle à roue et évacuation 13 ml

Reprise talus avec évacuation déblais 6 m + 8 m 14 ml

Zone 4 La Vernerie

Reprise talus avec évacuation déblais 10 ml

Zone 5 Le Bousquet

Curage fossé avec pelle à roue et évacuation 80 ml

Zone 6 Route de Saltre

Partie 1 : Curage fossé + dérasement accotement avec pelle

à roue et évacuation 45 ml

Partie 2 : Curage fossé avec pelle à roue et évacuation 25 ml

Zone 7 Route de Pinseguère

Reprise talus avec évacuation 6 ml

Zone 8 Chemin de la Brogne

Curage fossé avec pelle à roue et évacuation

Après avis de la commission aménagement et travaux le 03/06/2026, l'entreprise CREA TP est proposée pour la réalisation des travaux.

Le montant des travaux est estimé à 3 360 € HT soit 4 032 € TTC.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE la proposition de l'entreprise CREA TP pour la réalisation des travaux de curage de fossés et de reprise de talus éboulés sur les routes et chemins communaux cités au-dessus.

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à l'opération n°263 « Aménagement fossés » .

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice :

15

cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 12

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 13

Pour: 13

Représentés: Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT

Contre: 0

Excusés: Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0

Absents: Jésus ARCA

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Validation de l'entreprise pour le jardin du souvenir à Sainte Sigolène - DE_030_2026

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de créer un jardin du souvenir au cimetière de Sainte Sigolène.

Après avis de la commission travaux du 17 avril 2028, l'entreprise SARL MONUMENTS FUNERAIRES SEGUR est proposée pour la réalisation des travaux.

Le montant des travaux est estimé à 2 489.17 € HT soit 2 987.00 € TTC.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE la proposition de l'entreprise SARL MONUMENTS FUNERAIRES SEGUR pour la réalisation d'un jardin souvenir au cimetière de Sainte Sigolène.

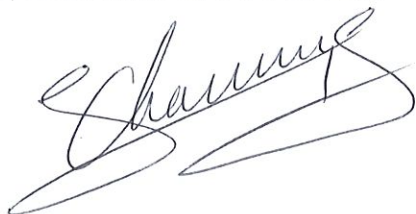
-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapportent à l'opération n°262 "Travaux cimetière".

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS





Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

S²LOW

ID : 081-218102028-20260605-DE_030_2026-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice :

15

cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 12

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 13

Pour: 13

Représentés: Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT

Contre: 0

Excusés: Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0

Absents: Jésus ARCA

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Validation de l'entreprise pour la mise en place d'un agenda partagé et un stockage de données du secrétariat - DE_031_2026

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de mettre en place un agenda partagé et un stockage de données du secrétariat.

En effet, cet agenda permettrait d'organiser la communication entre élus notamment pour le planning de réunion des diverses commissions et du Conseil municipal ainsi qu'une solution de stockage des données.

La société QASI informatique est proposée pour la mise en place de cet agenda. Le montant de cette mise en place est de 920 € HT soit 1 104 € TTC.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE la proposition de la société QASI Informatique pour la mise en place de l'agenda.

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à l'opération n° 212 « Mobilier »

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS





Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

S²LOW

ID : 081-218102028-20260605-DE_031_2026-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026.

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice :

15

cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 12

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 13

Pour: 13

Représentés: Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT

Contre: 0

Excusés: Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0

Absents: Jésus ARCA

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Validation du géomètre pour la délimitation de l'emprise nécessaire à l'aménagement du carrefour de la route de Napagèse - DE_032_2026

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer un plan de division relatif à l'aménagement du carrefour de la route de Napagèse sur la parcelle cadastrée ZL N°81 sur la Route Napagèse.

Après avis de la commission aménagement et travaux, l'entreprise BGEO CONSEILS est proposée pour le plan de division

Le montant de la mission de géomètre est estimé à 1 150.00 € HT soit 1380.00 € TTC.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE la proposition de l'entreprise BGEO pour effectuer le plan de division de la parcelle ZL N°81

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui s'y rapportent

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS





Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

S²LOW

ID : 081-218102028-20260605-DE_032_2026-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026.

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice :
15*cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER***Présents : 12****Présents :** Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL**Votants: 13****Pour: 13****Représentés:** Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT**Contre: 0****Excusés:** Jean-Benoît LEPERS**Abstentions: 0****Absents:** Jésus ARCA**Secrétaire de séance:** Magali PEZOUS**Objet: Validation de l'achat des parcelles de M. et Mme Couturier afin de pérenniser le chemin de randonnée et préserver la zone humide et valider la demande de subvention à l'agence de l'eau et au département. - DE_033_2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une opportunité à la commune d'acquérir des parcelles (prairies humides) ZR 134 , ZR 60, ZR 59 de M. COUTURIER au lieu dit « Saltre »

Cette acquisition permettrait de mettre en valeur et pérenniser les parcelles humides situées en bordure du cours d'eau de Parisot, ruisseau qui traverse le bourg plus en aval. Le bassin versant de ce cours d'eau est un vallon bien humide, aux fonctionnalités (rôle d'éponge) encore préservées là où perdurent des prairies de fauche.

En collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn, un projet d'acquisition et de gestion de prairies humides a été élaboré.

Parcelles	Surface	Prix (3000 €/ha)	Frais afférents à l'acquisition (15 %)*	Montant HT
ZR134	2,2 ha	6 600 €	1000 €	7 600 €
ZS 59 et ZR 60	3.1 ha	9 300 €	1400 €	10 700 €

*Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, safer, frais de bornage) sont à la charge de la commune.

- La commune de Parisot s'engagerait à maintenir les parcelles acquises en prairie et à mettre en prairie la partie cultivée de la parcelle ZS 59 (10 000 m²). Ces parcelles resteront à vocation agricole avec une production fourragère.

- L'agriculteur respecterait les conditions de gestion des parcelles fixées par la commune et le Syndicat (zones de non fauche sur zones très humides, gestion sélective de la ripisylve).

- La commune accompagnerait et autoriserait également le Syndicat Tarn aval à réaliser des travaux d'amélioration de l'hydromorphie des sols et de l'écoulement de l'eau sur les parcelles en conformité avec les objectifs du PPG Tarn aval.

-Conjointement au projet d'acquisition des parcelles par la commune, des actions de restauration seraient portées par le SMBVTAv sur ces parcelles via la compétence GEMAPI déléguée par l'agglomération Gaillac-Graulhet.

-En complément, un inventaire plus poussé des zones humides effectives et potentielles du secteur pourrait être réalisé (flore, pédologie).

-Une mise en valeur pédagogique pourrait être effectuée le long du tracé du sentier pour mettre en avant les fonctionnalités des parcelles humides, du ruisseau et la biodiversité locale.

- Enfin il pourrait également être discuté avec la commune de mettre en place une ORE (Obligation Réelle Environnementale), récent dispositif foncier de protection de l'environnement sur des biens immobiliers. Cela permettrait de pérenniser dans le temps les modes de gestion définis et les éventuels travaux pour la préservation des parcelles.

En parallèle de ce projet d'acquisition, une demande de subvention sera émise par la commune auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ainsi qu'auprès du Département.

Subventions à solliciter : Plan de financement

	Montant subventionnable HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Agence de l'Eau Adour-Garonne	10 700 €	80%	8 560 €
Département	7 600 €	40 %	3 040 €
Commune de Parisot			6 700 €
Autofinancement			

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE l'acquisition des parcelles ZR 134, ZR 60, ZR 59 dans les conditions évoquées ci-dessus.

-DIT que la signature de l'acte ne se fera qu'après la notification de l'accord de la subvention par l'Agence de l'Eau Adour Garonne

- **APPROUVE** le plan de financement des demandes de subventions tel que présenté.

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour adresser les dossiers de demande de subvention.

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS






Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

S²LO

ID : 081-218102028-20260605-DE_033_2026-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 11 / 06 / 20 26

et publié ou notifié

le 11 / 06 / 20 26

Commune de Parisot
Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation: 28/05/2026

Membres en exercice : 15
cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 12
Présents : 12
Votants: 13
Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Isadora DANJAU, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Pour: 13
Représentés: Fabrice LEMONNIER représenté par Laurent BOIZIOT

Contre: 0
Excusés: Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0
Absents: Jésus ARCA

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

**Objet: Adhésion au groupement de commandes pour la participation à la protection sociale complémentaire (2027-2032) LOT n° 1
MUTUELLE SANTE LOT n° 2 PREVOYANCE - DE_034_2026**

Monsieur le Maire explique que depuis la fusion, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet s'est dotée d'un service Achat Commande Publique. Dans un souci d'achat responsable et d'économies d'échelle, il est proposé de regrouper un certain nombre de marchés avec les communes et syndicats intéressés.

Aussi, il est proposé de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, en vue de lancer cette consultation sous cette forme.

Pour mener à bien cette procédure, il est proposé de désigner la Communauté d'Agglomération comme coordonnateur et de la charger de préparer la passation des marchés pour l'ensemble des membres du groupement.

Des conventions de groupement de commandes par type d'accords-cadres seront mises en place et permettront à chacune des entités de gérer en direct ses marchés.

Compte-tenu de l'intérêt à participer à ce groupement, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'émettre un avis sur la participation de la commune ou du syndicat à la constitution de ce groupement de commandes, et de l'autoriser à signer la convention à intervenir.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande Publique définissant les règles de fonctionnement des groupements de commandes,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer à ce sujet.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

► APPROUVE la participation de la commune au groupement pour la participation à la protection sociale complémentaire suivants :

·Lot n°1 – Mutuelle santé

·Lot n°2 – Prévoyance

► APPROUVE la mise en place d'une convention constitutive du groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération pour chaque marché suivant le modèle type ci-joint,

► AUTORISE Monsieur le Maire, ou toute personne qu'il aura désignée, à signer cette convention,

► AUTORISE Monsieur le Maire à signer pour la collectivité les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande sans distinction de procédure et de montant et lorsque les dépenses sont inscrites au Budget.

► DÉSIGNE la Commission d'Appels d'Offres du coordonnateur, l'instance chargée d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés.

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS



A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the session, Magali PEZOUS.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 11 / 06 / 2026

